

[Portail Québec](#) > [Actualité gouvernementale](#) > [Fil d'information](#) > Pandémie de la COVID-19 - 25 M\$ de plus pour les services en santé mentale jeunesse

## **Pandémie de la COVID-19 - 25 M\$ de plus pour les services en santé mentale jeunesse**

QUÉBEC, le 28 oct. 2020 /CNW Telbec/ - Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, annonce aujourd'hui l'octroi d'une somme supplémentaire de 25 M\$ pour bonifier l'offre de service en santé mentale pour les jeunes, les jeunes adultes, leur famille et leurs proches.

Ce nouvel investissement important vise à améliorer la santé émotionnelle des jeunes par la diminution de la détresse psychologique ou encore de symptômes associés à un trouble mental, tels que l'anxiété ou la dépression. Il permettra

- de bonifier l'accessibilité aux services pour les jeunes, à leur famille et leurs proches,
- de consolider les équipes déjà existantes et de bonifier l'arrimage entre elles,
- et d'augmenter le soutien aux intervenants œuvrant en santé mentale jeunesse.

### **Citation :**

« La pandémie aura certainement eu, et continuera d'avoir, des effets sur la santé mentale et le bien-être des jeunes. L'augmentation de l'anxiété et de la détresse psychologique est un enjeu qui me préoccupe grandement et qui est au cœur des priorités du gouvernement. Avec ce nouvel investissement, nous nous assurons de pouvoir répondre à la hausse des besoins chez les jeunes, les jeunes adultes et leur famille. Je tiens à réitérer que des ressources sont disponibles : n'hésitez pas à aller chercher de l'aide si vous ressentez des symptômes liés au stress, à l'anxiété ou de la déprime. »


*Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux*

### **Faits saillants :**

- Plus spécifiquement, ce financement représente l'équivalent de 250 nouvelles ressources à temps complet. Les établissements de santé et des services sociaux pourront donc rehausser les heures travaillées du personnel déjà en place, ou engager de nouvelles ressources.
- Les équipes multidisciplinaires sont composées principalement de travailleurs sociaux, d'éducateurs spécialisés, de psychoéducateurs, de psychologues, d'infirmières et de pédopsychiatres.
- En fonction des besoins spécifiques des milieux, d'autres ressources

comme des infirmières praticiennes spécialisées en santé mentale, des ergothérapeutes, des orthophonistes, des nutritionnistes et des sexologues peuvent s'ajouter.

Rappelons qu'au cours de la dernière année, le gouvernement a entre autres annoncé un investissement récurrent de 20 M\$ pour améliorer l'accès aux services en santé mentale, notamment pour les jeunes, ainsi qu'un investissement de plus de 31,1 M\$ pour rehausser les services psychosociaux et les services en santé mentale dans le contexte de la pandémie.

 Consulter le contenu original

: <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/October2020/28/c5172.html>

---

[Consultez d'autres communiqués et avis diffusés par le gouvernement du Québec](#)

[À propos de ce portail](#) | [Pour nous joindre](#) | [Politique linguistique](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Conditions d'utilisation](#) | [Accessibilité](#)



© [Gouvernement du Québec, 2010](#)